



**SECTION DE L'HERAULT**

**TEL/ 04-67-15-75-65**

**Port :06-11-60-25-67**

**e-mail :fo.034@dgfip.finances.gouv.fr**

**Syndicat National  
des Finances Publiques  
Force Ouvrière**

**\*\*\*\*\***

**Section de l'HERAULT**

## **CTPD DU 08 -12-2009**

### **Rapports d'activités... sur fond de suppressions d'emplois et de détérioration de dialogue**

Ce CTPD initialement convoqué le 4 décembre 2009, a été reporté à ce jour faute de quorum atteint (boycott SNUI et CGT trésor et impôts).

Seule la délégation FO-DGFIP-34 était présente à cette deuxième séance (le seul délégué CFTC étant là comme expert... de l'Administration). Rappelons que c'est le même cas de figure que pour le CTPD du 20 novembre.

Outre les approbations des PV des CTP précédents, l'ordre du jour portait sur :

- Bilan de la campagne de notation filière fiscale
- Rapports d'activités 2008 DSF et TG
- Règlement intérieur relatif aux horaires variables DRFIP
- Transformation d'un emploi informatique DI 34
- Transfert de la gestion du RECT Impôt des communes Campagne et Garrigues de la Trésorerie des Matelles vers celle de Lunel, au 1er janvier 2010
- Transfert de la gestion du rect de l'impôt des communes de Assas, Mauguio et Teyran de la Trésorerie de Lunel vers la Trésorerie de Castelnau au 1er janvier 2010
- Harmonisation des horaires d'ouverture au public des services du Centre des Finances Publiques de La Paillade.

En questions diverses la délégation FO-DGFIP-34 a voulu aborder 3 points particuliers :

- la pandémie et l'exigence de "volontaires" réquisitionnés
- le devenir de l'équipe de remplacement dans le contexte de la fusion
- l'éditique et liaison recouvrement.

## **Bilan de la campagne de notation 2009 côté filière fiscale**

Celui ci a été l'occasion pour **FO** de rappeler son opposition, non au système de notation chiffrée auquel elle est attachée, mais à celui en cours actuellement, jugé inique par quasi tous les agents.

## **Rapports d'activités filière fiscale et filière gestion publique**

**La DRFIP de l'Hérault nous a présenté les rapports d'activités 2008, établis distinctement suivant les 2 filières.**

En dehors de ses observations plus ou moins techniques, **la délégation FO ne s'est pas privée d'évoquer les conséquences des suppressions d'emplois sur l'état de nos services.**

Certes ce sujet pudiquement dénommé « situation des effectifs » par la Direction fera l'objet d'un très prochain CTP.

La Direction locale ne peut méconnaître les chiffres mais se veut fataliste et nous décrit sa vision du tableau : Le non remplacement d'un départ en retraite sur deux est un objectif gouvernemental dont il convient de minimiser l'impact sur nos services grâce aux progrès informatiques, à la dématérialisation, à la formation professionnelle et à la mutualisation des bonnes pratiques entre agents.

**La délégation FO** a quant à elle dépeint un tableau fort différent. A coup de suppressions d'emplois l'Administration réussit à fortement démotiver les agents. Seul leur attachement à la notion de service public et au travail bien fait, empêche l'effondrement des services. Et en récompense de leurs efforts ils ne voient se profiler à l'horizon que ..... de nouvelles suppressions d'emplois et une surenchère ses objectifs.

Quant aux recettes miracles ces agents n'y croient plus, échaudés par l'accompagnement *insuffisant* reçu lors de réformes professionnelles *souvent précipitées et confuses* le tout avec des outils *défaillants*.

**En bref un ras le bol général s'installe.**

### Concernant la filière fiscale

**Les représentants FO** avaient relevé dans le rapport des chiffres démontrant une très forte diminution des vérifications. Il s'agissait en fait d'une « coquille », mais tout de même la discussion qui a suivi a permis de mettre en lumière les objectifs futurs dicit la Direction :

- pas forcément plus de dossiers vérifiés mais une meilleure qualité de leur sélection donc à terme de meilleurs résultats.

-de même la dématérialisation de certaines procédures dans le service de la Conservation des Hypothèques devrait améliorer les conditions de travail des agents et donc leur permettre d'accomplir leurs tâches.

**Commentaire FO** : les charges ne s'allègent pas systématiquement avec la dématérialisation car le nombre d'actes reste stable alors que les effectifs diminuent inexorablement.

### Concernant la filière gestion publique

**FO-DGFIP-34** a d'abord fait remarquer la difficulté à comparer le rapport 2008 (fort réduit) à celui de 2007 et la quasi absence dans le rapport 2008 des activités des Trésoreries : un observateur extérieur pourrait penser qu'il n'y a que des services centraux.

**La délégation FO** est ensuite longuement intervenue sur la présentation du « dialogue de gestion ». Celui ci est loin d'être ascendant comme le laisserait supposer le rapport. Les objectifs attribués aux chefs de poste sont en définitive fixés par la Direction sans qu'il y ait de réel dialogue. Quant à leurs réalisations on en revient au problème récurrent des emplois.

Le quotidien d'un poste c'est la fixation des priorités au jour le jour, sachant que de toute façon des

tâches devront forcément être délaissées, voire abandonnées, avec pour conséquence une dégradation du service bien fait. Un sentiment frustrant s'installe **Pour FO** il ne s'agit certainement pas là pas d'un modèle de management.

**L'Administration locale** se dit sensible au tableau que nous lui présentons et affirme qu'elle veillera à améliorer le dialogue de gestion l'année prochaine... dans son calendrier seulement. Les objectifs étant eux mêmes fixés par l'Administration centrale ne sont pas modifiables ... ( vous savez ce que c'est mon bon monsieur, j'voudrai bien mais ça vient de plus haut ...).

Quant à la nature même des priorités ( exemple les analyses financières en SPL ), il faut être moderne , c'est ce qui nous permettra de satisfaire les ordonnateurs. La tenue de la comptabilité c'est finalement très banal et puis Hélios permettra de réduire grandement les demandes de renseignements et conseils de la part des services ordonnateurs ... donc d'alléger la charge de travail et tout est bien qui finit bien ...

**N'est-ce pas là un demi aveu de fuite de nos missions, en tout cas cela lui ressemble**

Fort sceptique devant ces lendemains enchanteurs; les **délégués FO-DGFIP-34** ont refusé de voter sur ces 2 rapports d'activité, laissant à la Direction la responsabilité de ses analyses et propos.

#### **Règlement intérieur relatif aux horaires variables DRFIP-34**

Celui ci ne concerne pour le moment que les services réellement « fusionnés » soient les SIP déjà existants et les services à la Direction (sites de Montmorency et de Chaptal ). La consultation des agents s'étant révélée favorable, **FO-DGFIP-34** a voté pour.

#### **Harmonisation des horaires d'ouverture au public des services du Centre des Finances Publiques de la Paillade.**

La Trésorerie de Montpellier 1 rejoignant La Paillade début Janvier , il était nécessaire de décider d'horaires d'ouverture harmonisés au sein de futur SIP. Un consensus ayant été trouvé au sein des agents, **FO-DGFIP-34** a voté pour.

#### **Transfert de la gestion du recouvrement de l'impôt pour les communes Campagne et Garrigues de la Trésorerie des Matelles à la Trésorerie de Lunel**

Il s'agit d'assurer au SIP de Lunel une exacte correspondance entre assiette et recouvrement. La délégation FO a donc voté pour

#### **Transfert de la gestion du recouvrement de l'impôt pour les communes d'Assas, Mauguio et Teyran de la Trésorerie de Lunel à la Trésorerie de Castelnaud.**

Cette décision intervient en de raisons de contraintes informatiques (hic)alors même que le sort des situations « atypiques » sur l'Hérault n' ait été réglé et qu'aucune décision sur d'éventuels SIP Montpellier Nord Ouest et Montpellier Sud Est n'ait été prise au niveau national. De plus elle implique le transfert de 2 emplois de Lunel à Castelnaud au 1er Septembre 2010 au plus tard.

La délégation FO a voté contre pour plusieurs raisons dont celle de son opposition de principe à la mise en place de SIP.

#### **QUESTIONS DIVERSES, demandées par FO-DGFIP-34**

*Pandémie grippale : tenue des centre de vaccination par des personnels "administratifs"*

*La délégation FO-DGFIP-34 a demandé des explications suite à la note diffusée dans les services*

le 4 décembre et semblant exiger des noms de “volontaires “ à la fin de la journée.

La Direction nous assure que nous en sommes encore au stade du volontariat et que la vingtaine de volontaires qui se sont manifestés à ce jour dans les services de la DRFIP suffit pour le moment. Si le Préfet décide de passer à la phase de réquisition proprement dite, la direction locale exigera alors que les chefs de services désignent parmi leurs agents ceux qui sont susceptibles de “convenir”. Une exemplarité particulière sera d'ailleurs demandée à l'encadrement pour l'aide administrative à apporter aux centres de vaccination.

En tout cas, FO-DGFIP-34 suivra la mise en œuvre de la procédure de recours de volontaires ou de réquisition avec la plus grande attention, n'hésitez donc pas à venir vers nous en cas de difficultés. (voir tract sur la pandémie sur le site [www.fo-dgfip-sd.fr/034/](http://www.fo-dgfip-sd.fr/034/)).

### Equipe de remplacement départementale

Les collègues de l'équipe “gestion publique” ont saisi **FO-DGFIP-34** de l'ignorance dans laquelle ils sont tenus vis à vis de leur sort en cette période de fusion et de la date de leur prochaine réunion sur ce sujet. L'administration nous a informé qu'ils seraient réunis le 19 janvier et que ce serait l'occasion d'une rencontre informelle avec les membres de l'EDRA c'est à dire leurs homologues dans la filière fiscale. Pour autant comme pour les autres agents il n'est pas question de “fusion” des métiers pour le moment.

### Disparition du service “éditique” de la TG

Les travaux dans les murs de le Trésorerie Générale impose l'évacuation avant Mai 2010 des locaux de l'éditique. La disparition de ce service était programmée depuis 2005 dans le cadre de la refonte des DI et donc non consécutive à la fusion ; La Direction a informé les 15 agents concernés de leur possibilité de reconversion au SAU ou au pôle Toscane. Le Service Liaison recouvrement déjà réduit au fil des ans à la portion congrue est indirectement victime de la disparition de l'éditique et devrait être transféré à Chaptal en une portion encore plus congrue.

**FO-DGFIP-34 n'est pas une aune adepte de la chaise vide mais entend se réserver la possibilité de « boycotter » les instances paritaires en première convocation si la Direction locale ne respecte pas un minimum de dialogue social réel, et pourra aller plus loin si cela devait perdurer.**

---

Un CTPD est convoqué pour le lundi 14 décembre avec pour principal point à l'ordre du jour, celui de la situation des effectifs. Abordé lors de ce CTPD **par elle, la délégation FO-DGFIP-34 a dénoncé les suppressions annoncées. Elle appelle tous les agents à signer la pétition disant STOP A LA CASSE DU SERVICE PUBLIC et la renvoyer à la section FO-DGFIP-34**

BULLETIN D'ADHESION	
NOM : .....	PRÉNOM : .....
GRADE : .....	QUOTITÉ DE TEMPS DE TRAVAIL : ..... %
AFFECTATION : .....	
déclare adhérer au Syndicat National Force Ouvrière des Finances Publiques (F.O.-DGFIP)	
Fait à .....	le .....
	(signature)
→ 66 % de la cotisation syndicale est déductible du montant de l'impôt sur le revenu	